

N° 10 Les Echos de Fl

Le 15 Juillet 1915

L'Abbe G. Brabant  
332

Pleutôt la fin de franche volonté  
que la perte de la liberté  
( devise de la Ville de Bruxelles )

### Les nouvelles de chez nous

— A Bruxelles le 14 Août 1915 eut lieu à huis clos la distribution des prix aux enfants des écoles c'est à dire qu'on leur distribuait des cartes & plumes sur lesquelles étaient inscrits leur place et leurs points. La somme destinée aux livres de prix fut versée au comité de secours.

Cette cérémonie fut vraiment très impressionnante. Deux grands drapeaux belges encadraient les portraits du Roi et de la Reine. On a vu entouré de jupes de l'herbe des inscriptions telles que : " Hommage à nos vaillants souverains etc. La Brabançonne a été chantée ainsi que " Vers l'avenir "

— On annonce la mort à Bruxelles à l'âge de 65 ans, de Madame la Comtesse Hélène Isabelle De Robiano qui fut inhumée à Marchin dans la plus stricte intimité. La regrettée défunte était la Tante d'Etienne De Robiano avocat militaire et des Comtes Raymond, Jacques et Christian De Robiano, engagés volontaires de l'armée belge.

### Yehay-Bodegnée

Un conseiller provincial pourra

Le tribunal de Flenu a rendu son jugement dans l'affaire du fermier et conseiller provincial des Yehay-Bodegnée. M<sup>r</sup> Ch<sup>r</sup> prévenu de ne pas avoir obéit à des requéritions de l'autorité communale visant son froment et d'avoir vendu celui-ci au-dessus du prix légal (infraction à la loi du 14 Août 1914). Les débats ont été très courts. M<sup>r</sup> Ch<sup>r</sup> prétendant n'avoir vendu qu'à l'heure légal, il ne croyait pas avoir violé la loi en cédant son gain à ses amis de sa commune. M<sup>r</sup> le substitut Marchal a cédé malgré sa condamnation pour avoir par ses agissements causé un préjudice de 2600 francs à la Commune.

Le tribunal l'a acquitté M<sup>r</sup> Ch<sup>r</sup> du chef de vente au-dessus du prix légal, mais l'a condamné à 50 francs d'amende ou, subsidiairement à 8 jours de prison et ce, avec sursis. Du chef de ne pas avoir obtenu à des réquisitions légales le prémury fut pourvu en appel.

François Fontaine. On annonce le décès de M<sup>r</sup> F. Gestetner, l'entrepreneur de François Fontaine, résident à la Rue de Charleroi 52, chevalier de l'ordre du Mérite et membre de l'Académie royale des sciences et des arts.

Anthéit La elques mois après l'ouverture d'hostilités, ouvriers miniers sans travail creusèrent de petites vases dans les affouillements des mines de houille au lieu dit "Champia". Anthéit et y commencèrent des exploitations. Ces puits avaient des sondes à des profondeurs variant de 10 à 15 mètres et recoupèrent les veines des concessions de Molsonaine et d'Anthéit. Les couches étaient d'assez bon rendement et les ouvriers, pouvant en extraire le charbon sans fosses, des chômeurs de tous les métiers unirent les mineurs et chacun eut bientôt sa petite exploitation. La production étant assez considérable on en organisa la vente. cela amena des plaintes qui obligèrent les autorités à faire respecter la loi sur les mines. Sur le manque de précautions, ces exploitations présentaient d'ailleurs un réel danger.

Hernalle-sous-Huy A l'initiative du baron René de Potesta et de M. Ernst Directeur de la Société des Explosifs de Clermont une société s'est formée pour envoyer des caisses aux prisonniers belges en Allemagne d'Hernalle sous Huy et de Cleprmont.

On sait que l'œuvre de la cassette du soldat belge fondée le 15 Mars 1915 a une section à Huy dirigée par M<sup>r</sup> Raoul Bastin, rue de Namur 1. À la date du 1<sup>er</sup> Octobre, cette œuvre avait expédié plus de 60,000 caisses aux prisonniers belges en Allemagne.

Par suite de l'extension qu'elle a prise, l'œuvre des prisonniers, installée jusqu'en octobre 3 rue des Foulards à Huy a transféré le 25 Décembre ses différents bureaux 10 rue Des Rotisseurs.

Ombret C'est au moulin Mouton à Ombret que doivent être centralisées pour la mouture les récoltes de la région pour 1915.

Les grains américains sont moulus aux moulins de Hattie. Cette décision a été prise par le Comité hispano-américain qui ne veut pas que la farine étrangère soit mélangée à celle des grains belges.

Enghis L'inauguration du nouveau pont a été faite à la fin de l'année passée. Le nouveau pont est érigé sur les piles de l'ancien qui l'on a tout ment bâtonnée. Des scaphandrières ont retiré de l'eau de nombreux débris de l'ancien pont qui entraînaient la navigation.

L'Hôpital En cours d'entraînement a été donné lundi 1<sup>er</sup> Février au P. Jeanne de France et à l'abbé Leterrier